

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RETHONDES (Oise)

Nombre de Membres

- Afférents au Conseil Municipal 15
- En exercice 13
- Qui ont pris part à la délibération 8

Délibération n° 2023/09

Date de la convocation : 04 avril 2023

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur LECAT, Maire.

Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Littière, Caron
Mesdames Perdrieau, Ferro, Gardinier, Berte

Absents excusés : Messieurs Halleur, Wallet, Braule / Mesdames Huon, Beucher

Absents excusés et représentés : Monsieur Breffel ayant donné pouvoir à Mme Perdrieau

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

Objet : **AUGMENTATION DES TARIFS CIMETIERE**

Où les explications de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide une augmentation des concessions dans le cimetière :

- + Concession cinquantenaire : 380 €
- + Concession trentenaire : 250 €
- + Columbarium : 1 700 € (tarif non changé)
- + Jardin du Souvenir : 300 € (tarif non changé)

Cette décision est applicable au 12 avril 2023.

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme, Rethondes, le 12 avril 2023

Le Maire,
Jean-Jacques LECAT